

Sèvres-Babylone : vers une autre image du parking !

Le parking Sèvres-Babylone (Paris 7ème) a été inauguré le 11 juin dernier par Yves Contassot, Président de la SAEMES, en présence Martine Namy Caulier, 1er adjoint au Maire du 7ème arr.

Ce parc de stationnement, construit il y a 40 ans, a bénéficié d'une rénovation totale dans laquelle la SAEMES a intégré des innovations techniques et une dimension artistique originale.

Sur le plan technique, en plus du renouvellement des équipements et de l'amélioration de l'accessibilité, une opération de réduction de poteaux, inédite dans un parking parisien, a été réalisée. Un système de guidage à la place via un affichage dynamique a été installé. Une nouvelle rampe de circulation a été construite pour fluidifier l'entrée et la sortie des véhicules. Tous les escaliers et les couloirs ont été élargis. Un ascenseur accessible aux personnes à mobilité réduite et aux vélos a été créé.

Sur le plan esthétique, la SAEMES a choisi de valoriser le parking en tant que maillon de la vie urbaine et de l'intégrer pleinement dans son environnement. Un concept qui s'est concrétisé grâce au travail de la photographe et cinéaste Madeleine Caillard qui a mis en scène chaque niveau en créant une référence visuelle commune entre l'intérieur et l'extérieur autour de 5 thématiques : les



Actualités

Profitez de nos offres de parrainage

Vous stationnez votre véhicule dans l'un de nos parkings et êtes satisfait de nos services ?

Parrainez vos connaissances (amis, collègues, voisins...) et nous vous offrirons 2 mois de stationnement gratuit : 1 mois pour vous et 1 mois pour vos filleuls* pour toute souscription avant le 31 août 2009.



Cette offre est valable sur les parcs suivants :

Polytechnique (5ème), Patriarches (5ème), Poliveau (5ème), René Boulanger (10ème), Roquette (11ème), Hector Malot (12ème),

Charlety Thomire (13ème), Didot (14ème), Général Beuret (15ème), Delessert (16ème), Islettes (18ème), Chartres (18ème), 20/22 Goutte d'Or (18ème), 44 Goutte d'Or (18ème), Marcadet (18ème), Firmin Gémier (18ème), Flandre (19ème), Mairie du 19ème (19ème).

Pour connaître les modalités de l'offre et les places disponibles, prenez contact avec notre agence commerciale.

Tél : 01 44 82 99 99

Email : info.commercial@saemes.fr

Rappels importants

▶ Aucun stockage de matériaux ou de matériels, de quelque nature que ce soit, n'est autorisé dans l'enceinte du parc et plus particulièrement sur les emplacements ou dans les boxes, sauf à engager la responsabilité de l'utilisateur de ce fait.

▶ N'oubliez pas que vous devez également nous signaler tout changement de véhicule ou d'immatriculation dans les meilleurs délais. (Par l'envoi de(s) carte(s) grise(s) et attestation(s) d'assurance).

▶ Notre agence commerciale, située au 1 rue Léon Cladel Paris 2ème est ouverte du lundi au mercredi de 9h à 18h, le jeudi de 9h à 16h45 et le vendredi de 9h à 17h pour tous renseignements sur les parcs résidentiels - Tél 01 44 82 99 99 - e-mail: info.commercial@saemes.fr
Le service Comptabilité clients vous renseigne par téléphone du lundi au jeudi de 14h à 17h au 01 44 82 68 00.

Actualités

Quoi de neuf ?

AUTORISATION DE PRELEVEMENTS

N° de client :

Nom du parc de stationnement :

Date :

Signature :

TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

COMPTE A DEBITER

Etablissement

Guichet

N° du compte

Ciè

ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE

Nom :

Adresse :

CREANCIER

N°national d'Emetteur

420592

SAEMES

1, rue Léon Cladel
75002 PARIS

> Complétez, datez et signez la présente autorisation de prélèvement automatique.

> Merci de renvoyer cet imprimé dûment rempli au créancier en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.), postal (R.I.P.) ou de caisse d'épargne (R.I.C.E.)

▶ Quoi de neuf ?

immeubles, les jardins de ville, les gens, les choses, et les mots. Cette décoration s'appuie sur des photographies conçues spécialement pour ce parking, avec la participation des habitants du quartier qui se sont volontiers prêtés à l'exercice.



Niveau -1 : les immeubles



Niveau -2 : les jardins



Niveau -3 : les gens



Niveau -4 : les objets



Niveau -5 : les mots



Connaissez-vous l'autopartage ?

Véritable service de voitures à la carte, l'autopartage permet, grâce à une réservation par téléphone ou Internet, de disposer d'une voiture 24h24, 7J/7 pour une heure ou plusieurs jours sans avoir à vous soucier des frais parking, d'assurance ou d'essence.

Dans les parcs SAEMES, les voitures de trois sociétés d'autopartage : Caisse Commune, Connect by Hertz et Mobizen vous attendent.

Caisse Commune dans nos parkings :



St Eustache (1er), Hôtel de Ville (4ème), Maubert Collège des Bernardins (5ème), Patriarches (5ème), Poliveau (5ème), St Louis (10ème), Recollets (10ème), Roquette (11ème), Bercy (12ème), Van Gogh (12ème), Charlety Coubertin (13ème), Didot (14ème), Porte d'Orléans (14ème), Mairie du XVII (17ème), Firmin Gémier (18ème), Damrémont (18ème), Chartres (18ème), Marcadet (18ème), Isette (18ème), Mairie du XIX (19ème), Flandre (19ème).



Connect by Hertz à :

St Eustache (1er), Hôtel de Ville (4ème), Notre-Dame (4ème), Maubert Collège des Bernardins (5ème), Patriarches (5ème), Sèvres-Babylone (7ème), St Louis (10ème).



Mobizen à :

St Martin-Rivoli (4ème), Maubert Collège des Bernardins (5ème), Poliveau (5ème), Monge (5ème), Patriarches (5ème), Sèvres-Babylone (7ème), Roquette (12ème), Reuilly Diderot (12ème), Didot (14ème), Damrémont (18ème), Mairie du XIX (19ème).



Facilitez vous la vie, pensez au prélèvement automatique !

Merci de retourner ce coupon à
SAEMES

Agence Commerciale III, rue Montmartre 75002 PARIS
ou directement au Chef du parc de stationnement
dans lequel vous êtes abonnés.

Attention ! Cette autorisation de prélèvement ne pourra être prise en compte
qu'à compter de votre prochaine facture.

Ce mode de paiement ne modifie pas la périodicité de vos règlements.

Ce formulaire n'est pas valide s'il n'est pas entièrement rempli, signé et accompagné d'un RIB.